# Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau

## Objectifs
Concevoir un système d'irrigation efficient et adapté pour mieux gérer la ressource en eau

## Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu
Journée 1 :
Accueil des stagiaires et présentation de la formation
La réglementation liée à l'eau et à l'irrigation
Les interlocuteurs de la gestion de l'eau et les démarches à effectuer
Loi sur l'eau : élaboration et mise en place.
Lien avec les enjeux de la ressource en eau
Déclaration des prélèvements d'eau / Évaluation des volumes prélevés / Zone vulnérable, zone de captage
Notion de début continu et débit d'équipement
Pression statique, dynamique / Les pertes de charges
Pluviométrie de l'installation / Le pompage

Journée 2 :
Notions de système d'irrigation en goutte à goutte et en aspersion, caractéristiques
Avantages et inconvénients, contraintes, coûts.
Notions agronomiques liées à l'irrigation : Relation plante – sol – climat / Besoins en eau des cultures : ETP, ETréf, ETM / Capacité de stockage du sol
Pilotage de l'irrigation : les outils pour l'observation-analyse et l'aide à la décision (tensiomètre, tarière, etc.), stratégie d'irrigation – doses de référence

Journée 3 :
Les contrôles sur le réseau (mesure de pression, de débit, etc.) et sur la parcelle (contrôle de mouillage, etc.) / Entretien d'une installation
Recherches de causes de dysfonctionnement
Exercices de mesure sur une parcelle d'observation
Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Modalité d'enseignement
présentiel

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 3 jour(s)
**Date limite d'inscription** 28/10/2022

**Tarifs**
Coût de la formation : 609€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible) et Pôle Emploi. Non éligible, nous contacter.

**Plus de renseignements**
Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins
07 85 05 52 72
Formation portée par l'ARDEAR Occitanie, N°OF : 91 30 02 803 30

**Taux de satisfaction :** 100 % des inscrits à la dernière session de cette formation sont globalement satisfaits.%

Les midis : repas tiré du sac

**Modalités d'accès :** /
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

## Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **21 nov 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | A déterminer<br>31270 | Elian Routelous, Conseiller agro-environnement du Conseil Départemental de Haute-Garonne<br>Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |
| **22 nov 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | A déterminer<br>31270 | Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |
| **23 nov 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | A déterminer<br>31270 | Simon Cordier, technicien irrigation CRIIAM Sud (ARDEPI) |

## Partenaire(s)

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

## Financeur(s)

vivea

## Bulletin d'inscription

Nom Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)